

# TAHIRY

SERASERAN'NY TAHIRIMBOLAM-PANJAKANA  
Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Numéro 26



DECEMBRE  
2012

## Azo atao ny manatsara ny vola miditra ao amin'ny kitapombolam-panjakana na dia ao anatin'ny kirizy aza

Tsy vitsy ireo mihevitra fa anisan'ny mampananosarotra ny fanatevenana ny kitapombolam-panjakana ny fisian'ny kirizy mihatra amin'ny firenena amin'izao fotoana izao. Ho an'ny fitondrana foibe manokana dia tsikaritra tao anatin'ny Tetibolam-panjakana 2013 ny vinavina hanatsarana ny fampidirana-ketra.

Raha ny fampandrosoana ny vondrom-bahoaka itsinjaram-pahefana no asian-teny dia miankina amin'ny fahavitrihan'ny mponina, izay mizaka mivantana ny vokatra ny kirizy, ny ampahany betsaka amin'ny fidiram-bolan'izy ireo. Izany no mahatonga ny maro hihevitra fa mety ho sakana amin'ny fampidirambolan'ny Faritra sy ny Kaominina io fahasahiranana mianjady amin'ny mponina io.

Tsy diso izany fihevitra izany. Kanefa nandritra ny fidinana mivantana nijerena ifotony ny fitantanana teo amin'ny Faritra Alaotra Mangoro sy ny Kaominina Ambonivohitra Ambatondrazaka, dia antony maro samihafa ihany koa no mahakely ny fidiram-bola eo anivon'ireo sampan-draharaha ireo. Anisan'izany: (i) Ny tsy fahatomombanana eo amin'ny fomba fitantanana, (ii) ny tsy fampiasana ny bokim-pitantanana, ary indrindra (iii) ny tsy fahaizana mitantana ny *valeurs inactives* (CCAL, tapakilan'ny haba-tsena...).

Araka izany, ilana fiaraha-miasa

amin'ny Tahirimbolam-panjakana ny eny amin'ny vondrom-bahoaka itsinjaram-pahefana eny hahafahana manatsara ny fitantanana ny vola. Nidina nanao fampahafantarana tany amin'ny Faritra Alaotra Mangoro ny solontenan'ny Tahirimbolam-panjakana. Rehefa nampahatsiahy ny azy ireo ny lalàna mifehy ny fitantanana ny volambahoaka dia nahitam-bokatra avy hatrany izany. Tena nanaraka ny torolalana nomena ny teo anivon'ny Faritra satria dia niakatra 29,5% ny vola niditra tamin'izy ireo ny taona 2010 raha oharina tamin'ny taona 2009.

Raha nijery ifotony ny Kaominina Ambonivohitra Ambatondrazaka indray kosa ny *Cellule d'inspection* eto anivon'ny TG Ambatondrazaka dia lesoka maro no hita fa nampihena ny fampidiram-bola ka nahatonga ny tsy fahampian'ny vola azo ampiasaina. Ny volana febroary 2011 ohatra dia efa telo volana tsy nandray karama ny mpiasan'ny Kaominina. Fanarahamaso sy fanentanana hanarenana ny lesoka no natao ka toy ny teo anivon'ny Faritra dia nivaingana avy hatrany ihany koa ny vokatra. Nitombo ny vola niditra ary manana ambim-bava aza io Kaominina io amin'izao fotoana izao. Niakatra 66% ny hetran-trano sy ny hetran-tany voaangona hatramin'ny faran'ny volana oktobra ho an'ny taona 2012.



Ny fitantanana sy ny toe-tsaina no antoky ny fampandrosoana. Aoka tsy ho filan-tsiny amin'ny fahosana na ny tsy fidiram-bola, ny kirizy satria maro ireo lesoka azo arenina eo amin'ny lafiny fitantanambolam-bahoaka ary voakasik'izany indrindra indrindra ireo vondrom-bahoaka itsinjaram-pahefana. Izy ireo mantsy no miantoka mivantana ny fampandrosoana ny fiainan'ny mponina.

Tsy asan' olon-tokana na vondron'olon-tokana ny fitantanambola. Ilaina ny fahavitrihana sy ny fahavononana ary indrindra ny fahamarinana avy amin'ireo mpitondra. Ireo vahoaka ihany koa dia tokony hanaja ny lalàna ka hanefa ireny hetra sy haba isan-karazany tokony haloany amin'ny Fanjakana ireny. Ny olom-pirenena vanona sy tompon'andraikitra tokoa mantsy no antoky ny fampandrosoana!

▲ Jhonson Emile RABEARISON  
ANDRIANALIMANANA  
TG Ambatondrazaka

## SOMMAIRE

<b>Ny Trésor sy ny tantarany TRANGA :</b> Nisy namaky ny PP Sainte Marie ao Ilot Madame PP Betroka: Tsy ananan-kavana ny fampiharana ny lalàna	P.02 P.02 P.02
<b>CHRONIQUE :</b> Maevatanàna : La pauvreté sur une mine d'or Relooking du site web du Trésor Public Malagasy	P.03 P.06
La Direction de la Comptabilité Publique poursuivra ses réformes en 2013 Efa mihasalama i Chef Dama	P.06 P.06
<b>Ny Tenin'ny Tale Jeneraly :</b> Mirary Asaramanitra sambatra ho an'ny rehetra e !!! La Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI 2013-2017) a été validée	P.07 P.07
<b>VAHININTSIKA :</b> Mpanalana ny Mpitan-kaontim-panjakana : Tsy maintsy miara-miasa na tsy mitovy hevitra aza indrindray AIST : La réforme comptable de l'Etat et la gestion de sa trésorerie au cœur des discussions	P.08 P.09
SOAVOANIO, l'exemple type de la réussite de la politique de réforme de la gestion des sociétés à participation de l'Etat menée par le Trésor Public	P.13
<b>INVITÉE DE L'ÉCONOMIE</b> Tantely RAVELOJAONA : Directeur Général des Services Fonciers	P.10 - 11

### Des événements haut en couleur à Mahajanga



Page 14 - 15

### Faites connaissance avec la TG Ambatondrazaka



Pages 4 - 5

## TSIAHY

## Ny Trésor malagasy sy ny tantarany

Fizarana 27

Horesahina amin'ity Tsiahy andiany faha 27 ity ny mikasika ny tantaran'ireo mpitan-kaontim-panjakana sy ny andraikitra sahanin'izy ireo.



Ireo mpitan-kaontim-panjakana tamin'ny 1957

Ny lalàna frantsay mifehy ny fitanankontim-panjakana no nampiharina teto Madagasikara nandritra ny Fanjanahantany. Tamin'ny 29 septambra 1962,

nialoha kely ny fotoana nandraisan'ny Malagasy an-tanana ny fitantanana ny *Trésor* kosa no nivoaka ny didy hitsivolana 62-081 momba ny sata mifehy ny mpitan-kaontim-panjakana Malagasy. Nifantoka indrindra tamin'ny fitsipika mifehy ny fizarana mazava tsara ny andraikitra ny mpanalalana na *ordonnateurs* sy ny mpitan-kaontim-panjakana na *comptable* io didy hitsivolana io. Voalaza ao anatin'izany ary fa ny mpitan-kaontim-panjakana no mitahiry ny vola sy ny *valeurs*, ny fanangonana ny vola miditra amin'ny fanjakana ary ny fanaraha-maso sy ny fandoavana ny vola mivoaka amin'ny fanjakana. Araka ny voalaza ao anatin'io didy hitsivolana io dia manana andraikitra lehibe indrindra ny mpitan-kaontim-panjakana satria

tompon'andraikitra amin'ny tenany manokana sy ara-bola izy.

Nahatratra 68 ny isan'ireo mpitan-kaontim-panjakana nahavita fiofanana tany Frantsa nandritra ny vanim-potoana mialoha ny niverenan'ny Fahaleovantena sy tamin'ny Repoblika Voalohany ( 1958 ka hatramin'ny 1972). Ankoatra ireo mpitan-kaontim-panjakana notendrena nitana andraikitra teto amin'ny Foibem-pitondrana dia nisy ireo nalefa nitantana ireo *postes comptables* nanerana ny faritra rehetra teto Madagasikara. Ireo *postes comptables* sokajy voalohany, faharoa, fahatelo ary fahefatra no notantan'izy ireo tamin'izany.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY  
Tahirin-tsary ANTA

## TRANGA

## Nisy namaky ny PP Sainte Marie ao Ilot Madame



Na dia efa toy izao aza ny hidin-trano dia mbola niharam-pahavakisana ihany

Tsy teo intsony ny hidin-trano ary nivoha nidanaadana ny trano, nisokatra ny *guichet* ary nanjavona ny sompiby (*coffre fort*). Izany no tranga nahazo ny PP Sainte Marie ny 5 desambra lasa teo.

Dian-javatra hita teny an-dalana no narahana ka hita tao ambadiky ny biraon'ny «Association Hiratra» izay eo am-pitan'ny biraon'ny PP ihany ilay sompiby mbola tsy voasokatra. Nidina nijery ny zava-nisy ny lehiben'ny distrika niaraka tamin'ny mpitandro ny filaminana. Niantso mpiasan'ny sambo mihitsy hanapaka ny ampahany tamin'ny ilay sompiby teo imason'ny vadintany satria tsy voasokatra ilay izy. Hita tamin'izany fa tsy vitan'ny mpangalatra ny namaky ny sompiby satria nifanaraka tamin'ny boky fitantanam-bola ny lelavoala tao anaty sompiby (61 087 136 MGA). Nisy taratasy mikasika ny asa ihany koa tao. Mbola ao anatin'ny fanadihadiana tanteraka ny mpitandro filaminana amin'izao fotoana izao mba hahafantarana izay tompon'antoka tamin'ny

famakiana ny biraon'ny PP.

Tsara ny manamarika fa efa tamin'ny 30 aogositra 2012 no tsy nisy mpitandro ny filaminana niambina intsony ity PP ity araka ny boky misy ny fifampitana asan'ny mpiambina ny birao. Ny tranga toy izao indrindra no mahatonga ny Tahirimbolam-panjakana ho sarotiny ary manao antso avo amin'ireo mpitandro ny filaminana fa andraikitr'izy ireo ny fiambenana ireny rantsan'ny Tahirimbolam-panjakana ireny. Ny ezaka fanavaozana, fanatsarana ny fotodrafitrasa rehetra mba hampanara-penitra azy moa dia mbola mitohy hatrany hisorohana indrindra ny fahavakisana toy izao.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

## PP Betroka: Tsy ananan-kavana ny fampiharana ny lalàna

Vola mihoatra ny 500 000 000 MGA no nanjavona tao amin'ny *Perception Principale* Betroka ny 26 Novambra 2012. Araka ny fanadihadiana savaranonando natao dia voampanga ho tompon'antoka tamin'ity fanodinkodinana volam-bahoaka ity ny *Percepteur Principal* Colomb Bernard RANDRIAMIHAJA. Nanao *approvisionnement* izy andro vitsy talohan'io, ary tsy nipoitra tany am-piasana intsony raha tsy folo andro mahery taty aoriana. Rehefa niantso ny *Trésorier Général* Taolagnaro izy dia nambarany fa tsy nisy vola intsony tao anatin'ny *caisse*-ny. Taorian'ny fakana ambavany azy sy nahitana ireo taratasy hosoka nampiasainy dia tsy afaka nandà intsony izy .

Mandra-piandry ny fotoam-pitsarana azy dia notanana am-ponja vonjimaika ao Betroka izy.

Anisan'ireo ezaka imasoana ary mahasarotiny ny Tahirimbolam-panjakana ny fiarovana sy ny fanatsarana ny fitantanana volam-bahoaka. Tsy handefitra amin'ny tranga tahaka izao mihitsy izy. Koa na iza na iza, na mpiasa ato amin'ny Tahirimbolam-panjakana na olona any ivelany no voampanga sy voaporofa ho nahavita heloka dia ampiharina aminy avy hatrany ny lalàna manan-kery. Tsy ananan-kavana mihitsy ny fampiharana izany.

Mila ny fiaraha-mientan'ny rehetra ny famaizana ireo mpandika lalàna, mambotry

ny fananam-bahoaka tahaka izao mba tsy haha maty momoka ny ezaka efa natomboka hatry ny ela ary imasoan'ny Tahirimbolam-panjakana eo amin'ny fanatsarana ny fitantanana ny volam-bahoaka.

Tokony hitovy ny fampiharana ny lalàna sy ny fanenjehana ireo nahavita heloka eny anivon'ny sampan-draharaha samihafa fa tsy ny eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana ihany. Mbola manjaka ny kitranoantrano any amin'ireo Minisitery sasantsasany, araka ny efa notaterina tamin'ny TAHIRY laharana teo aloha. Olona voaporofa fa nanodinkodina volam-bahoaka amina tapitrisa maro dia mbola notendrena ho Tale Jeneraly ihany.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

## CHRONIQUE

## Maevatanàna : La pauvreté sur une mine d'or



Les faits sont révélateurs. Toutes les Communes de la région Betsiboka ont des difficultés de trésorerie et les recettes ne cessent de dégringoler. Actuellement, voire depuis de nombreuses années, ce sont les subventions émanant de l'Etat qui constituent la principale ressource des communes, Collectivités Territoriales Décentralisées, qui sont censées disposer d'une autonomie financière.

Les problèmes liés à ces difficultés financières structurelles – mais non plus conjoncturelles – source de frein au développement local sont nombreux. Pourtant, il est aberrant et désolant de constater que des communes «pauvres» en ressources financières sont pour certaines régions assises, au sens propre comme au sens figuré, sur une mine d'or.

La richesse du sous-sol dans le District de Maevatanàna n'est plus un secret pour personne. Si elle fait le bonheur des opportunistes, cette richesse ne profite que d'une manière infime aux Collectivités locales.

#### LA RUEE VERS L'OR

L'or était exploité à Madagascar depuis l'Antiquité. Au début de l'ère coloniale, il était la seule richesse minière exploitée dans la Grande Ile. Maevatanàna était le premier producteur de minerai d'or, avec 550 000 grammes d'or extrait dans les années 1900, sur la base d'un rendement moyen de 2,8 grammes par semaine, par orpailleur, soit plus du tiers de la production nationale à cette époque\*.

Une telle richesse attire les convoitises, depuis l'ère des colons jusqu'à l'époque des rapaces en tous genres d'aujourd'hui. En effet, de nos jours encore, la teneur en or des échantillons prélevés dans la région reste très intéressante et les principales activités, qui, soit dit en passant relèvent de l'informel, tournent autour de la filière aurifère.

#### DES CHIFFRES THEORIQUES QUI LAISSENT SONGEURS

Une étude menée en 2006 a révélé que des recettes évaluées à 10 millions USD pourraient être générées par les activités minières dans la Région Betsiboka si les transactions s'opéraient par la voie officielle. En tenant compte du fait que 1,6% et 0,4% de la valeur des produits à la première vente (représentant respectivement les ristournes minières et les redevances) sont prélevées en partie au profit des communes des lieux d'extraction, plus de 130 000 USD de recettes auraient pu rentrer dans les caisses des communes bénéficiaires. Faites le calcul en Ariary au taux de change de l'année concernée ! Et cela, sans parler des frais d'administration minière par permis délivré ainsi que des droits de délivrance et de renouvellement des autorisations d'orpaillage, lesquels constituent des ressources supplémentaires au bénéfice desdites Collectivités.

Les chiffres sont têtus. D'après le dernier recensement effectué en mai 2012, la Commune Antanimbary, District de Maevatanàna compte 1 375 orpailleurs. Compte tenu de l'intensité des activités sur les lieux d'extraction et l'absence de changement notable des moyens et techniques utilisés depuis l'époque coloniale, le rendement de 2,8 grammes par orpailleur et par semaine est toujours possible aujourd'hui.

A partir de ces hypothèses, la production annuelle locale est estimée à 184 800 grammes. Après calcul, le montant théorique des ristournes minières devant revenir à cette seule Commune est de plus de 140 000 000 MGA dans l'année. Que ne pourrait entreprendre une «petite» commune rurale comme Antanimbary avec une telle somme?

#### UNE REALITE QUI FAIT MAL

Malheureusement, la réalité est toute autre car en 2011, la Commune Rurale Antanimbary n'a pu bénéficier que de 1 439 000 MGA de recettes issues des ristournes minières, soit environ 1% des recettes théoriques. La production officielle annoncée au titre de l'année 2011 n'est que de 763,30 grammes, soit 0,56 grammes par orpailleur. Or, une enquête menée dans les sites aurifères de Maevatanàna a révélé que les orpailleurs travaillent pendant 7 à 16 heures par jour. Avec leurs équipements rudimentaires, ils peuvent collecter 1 à 2

grammes par jour en période de pluie et 0,1 à 0,3 gramme par jour en saison sèche. Alors, comment se fait-il que l'on n'ait enregistré que moins de 1 000 grammes d'or pendant l'année 2011? Où et comment sont écoulés les produits ? Des questions qui restent sans réponse, et plus grave encore, avec des réponses que l'on feint de méconnaître ou que l'on essaye de cacher pour des raisons inavouées.

#### LA PRISE DE MESURES S'IMPOSE

La formalisation des activités d'exploitation dans le secteur aurifère est une priorité majeure. De par l'importance des transactions effectuées dans le District de Maevatanàna, il est en effet inconcevable d'imaginer que seulement 46 collecteurs formels sont recensés dans le site d'exploitation d'Antanimbary, considéré pourtant comme étant l'un des plus riches gisements aurifères de Madagascar.

Les communes des lieux d'exploitation devraient également s'impliquer dans le suivi des activités minières à travers la nomination des agents de liquidation et des régisseurs de recettes prévus par la législation minière. Actuellement, parmi les 17 Communes du District de Maevatanàna, deux seulement ont accompli ces formalités. Or, l'existence de ces personnes est indispensable en vue de mieux assurer la traçabilité des transactions et le suivi du recouvrement des recettes publiques.

Afin de professionnaliser la filière, la mise en place effective des Agences de l'or et des Comptoirs de l'or prévus par le Code Minier est également primordiale. C'est à leur niveau que les demandes sont instruites aux fins de délivrance des agréments, étape indispensable pour la formalisation du secteur.

#### REFLEXION FAITE

Avec une bonne gestion, les communes à vocation aurifère peuvent être autonomes financièrement. Elles n'auront plus besoin des transferts de l'Etat. Mieux encore, elles pourront être considérées comme des acteurs à part entière de la croissance socio-économique à travers les projets d'investissement susceptibles d'être initiés par leurs soins au niveau local. Le paradoxe malgache - la pauvreté sur une mine d'or - est bel et bien une question de gouvernance !

▲ Jean Baptiste RANDRIANANTENAINA,  
TG Maevatanana

GÉNÉRALITÉS

# Faites connaissance avec la Trésorerie Générale Ambatondrazaka

Pages réalisées par

▲ Johnson Emile RABEARISON ANDRIANALIMANANA et Sahondra Nirina Marie Charline RASOANANTENAINA

De la Paierie d'Ambatondrazaka à la Trésorerie Générale Ambatondrazaka

La Paierie d'Ambatondrazaka a été créée en 1954 pour transférer les services de l'ex-Paierie de Moramanga, reconvertie en Agence Spéciale. Avec la prise de services du Trésor par les Malgaches, en 1963, elle a pris le nom de Trésorerie Principale d'Ambatondrazaka.

Ce n'est qu'avec la mise en place des Régions que la TP Ambatondrazaka a été érigée en Trésorerie Générale Ambatondrazaka.

La TG Ambatondrazaka est un poste comptable supérieur de troisième catégorie. Elle centralise les opérations de quatre Perceptions Principales (Amparafaravola, Andilamena, Moramanga et Anosibe an'Ala). Elle assure également la comptabilisation des opérations des centres fiscaux (Ambatondrazaka, Andilamena et Moramanga), des services topographiques (Ambatondrazaka et Moramanga) et des services des Domaines (Ambatondrazaka, et Moramanga).

Comme pour tous les postes comptables supérieurs, en dehors du rôle de comptable de l'Etat qui leur est traditionnelle-

ment assigné, la TG Ambatondrazaka gère la Commune Urbaine locale et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Alaotra Mangoro.

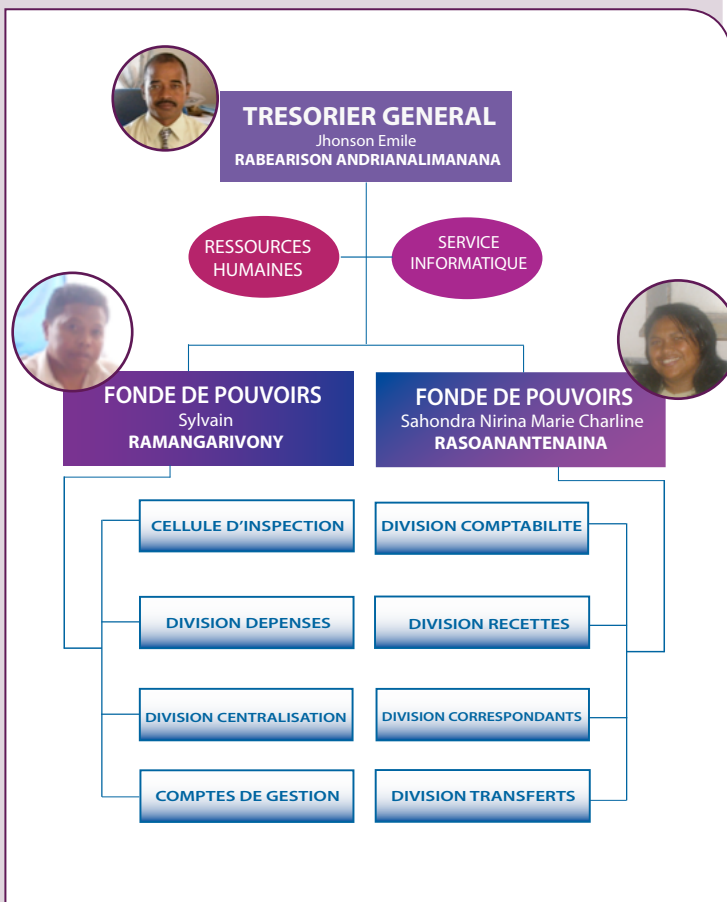
La TG Ambatondrazaka veut améliorer sa performance

En tant que service public, la TG Ambatondrazaka se lance le défi d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers. A ce titre, elle entend améliorer le professionnalisme de son personnel. Elle s'implique fortement dans la politique de sécurisation des fonds publics prônée par la Direction Générale. Enfin et surtout, la TG soignera davantage sa gestion comptable pour produire des informations comptables et financières fiables et exploitables.

Un personnel jeune et dynamique

Le personnel de la TG a une moyenne d'âge de 40 ans.

Le Trésorier Général est secondé par deux fondés de pouvoirs. 18 autres agents répartis en huit divisions assurent sous leur supervision le bon fonctionnement du poste comptable : trois concepteurs, un technicien supérieur, trois réalisateurs adjoints, deux encadreurs, deux agents contractuels, un Comptable



du Trésor, deux assistants agent ELD, et un agent de la d'Administration, un opérateur, un employé de service, un Collectivité.



Une équipe dynamique et solidaire

## FITA : La convivialité renforce la performance

**F**ITA ou Fikambanam-ben'ny Trésor Ambatondrazaka, une association à but non lucratif et social, a été créée au sein de la Trésorerie Générale Ambatondrazaka en 1980. Sont nommés d'office Président d'honneur de l'association les

Chefs de Poste successifs. L'objectif est le renforcement de la solidarité entre les membres qui sont de 21 actuellement. Les œuvres sociales et la présentation de vœux sont les activités habituelles. En outre, la réception officielle des nouveaux membres et le pot d'adieu des retraités et des affectés font l'objet d'une grande festivité.

GÉNÉRALITÉS

Le saviez-vous ?



Perceptions Principales rattachées: Deux sur quatre, en plus d'être enclavées, vivent dans l'insécurité

La PP Andilamena se situe au Nord de la région Alaotra Mangoro à 115km de la ville d'Ambatondrazaka. Le District d'Andilamena est classé zone rouge car les *dahalo* procèdent à des attaques à mains armées et sèment la terreur même en plein jour. La PP Anosibe

An'Ala, quant à elle se trouve à 71km de la ville de Moramanga avec une route impraticable en période de pluie.

L'insécurité des fonds et des missionnaires durant l'approvisionnement constitue un problème majeur commun aux deux postes.

Ce qui requiert une étroite collaboration du poste comptable avec les forces de l'ordre.

Malgré cette situation d'insécurité, les deux Perceptions Principales s'efforcent toujours de satisfaire leurs usagers et d'accomplir leurs missions et attributions.


Les Perceptions Principales rattachées

**PERCEPTION PRINCIPALE ANDILAMENA**

**Chef de poste actuel :** Héfler RANDRIANARISOA Benjanahary

**Personnel :** cinq agents

**Bâtiment :** Bloc administratif du District




**PERCEPTION PRINCIPALE MORAMANGA**

**Chef de poste actuel :** Etienne ANDRIANARIVELO

**Personnel :** six agents

**Bâtiment :** bureau-logement




**PERCEPTION PRINCIPALE AMPARAFARAVOLA**

**Chef de poste actuel :** Haja Radoniaina RAKOTOBÉ

**Personnel :** cinq agents

**Bâtiment :** bureau-logement




**PERCEPTION PRINCIPALE ANOSIBE AN'ALA**

**Chef de poste actuel :** Herilalaina Mananirina RAKOTOARIMANANA

**Personnel :** cinq agents

**Bâtiment :** Bloc administratif du District



CCAL: Tsy misy mandray mihitsy aty amin'ny Faritra Alaotra Mangoro !

Olana iraisan'ny rantsamangaikan'ny sampandraharaham-panjakana rehetra manerana an'i Madagasikara ny tsy fandraisan'ireo mpaninjara solika ny CCAL. Any amin'ny faritra sasany dia misy ihany ireo mandray azy ireny fa voafetra ihany izany. Ny eto amin'ny Faritra Alaotra Mangoro manokana dia tsy misy mandray mihitsy izy ireny, eny fa na dia ireo CCAL izay avoakan'ny Trésorerie Générale eto an-toerana aza. Mainka moa fa ireo izay avy any amin'ny faritra hafa.

Mba hamahana io olana io, dia efa nisy ny fivoriana izay niarahan'ny solon-tenan'ny Faritra, ny mpaninjara solika, ny tonian'ny sampandraharaha rehetra eto amin'ny

Faritra, ary ny Trésorerie Générale. Saingy tsy nisy vokany izany satria, anisan'ny olana nasongadin'ireo mpaninjara solika, ny tsy fahatokisan'izy ireo ny CCAL izay tonga eo aminy sy ny fahataran'ny fandoavana ny volan'izy ireo.

Efa noezahana novahana ny olana rehetra saingy tsy nahitam-bokany

Manoloana izany dia noezahana novahana ireo sakana tsy ahafahan'ireo mpaninjara solika mandray ny CCAL ka nandraisana fepetra toy ny fandoavana ao anatin'ny fotoana faran'izay haingana ny volan'izy ireo, ny fametrahana famantarana manokana ny CCAL mivoaka ato amin'ny Trésorerie Générale Ambatondrazaka hisorohana ny hosoka.

Saingy tsy nampiova ny toe-draharaha teto an-toerana izany fa mbola niziriziry tamin'ny heviny hatrany ireo mpaninjara ny amin'ny tsy fanekenany handray ny CCAL. Vokany, voatery miakatra any an-drenivohitra ireo mpanjifa vao afaka mampiasa azy ireny. Noho izany dia mandalo fahasahiranana goavana ireo sampandraharaham-panjakana eto amin'ny faritra amin'izao fotoana izao eo amin'ny lafiny famatsiana solika.

Tsara anefa ny manamarika fa araka ny didy hitsivolana laharana faha 88-137 tamin'ny 30 martsa 1988 dia ny CCAL irery ihany no hany fitaovana fanefana vidin-tsolika ho an'ny sampandraharaham-panjakana rehetra ary voararan'ny lalàna ny fandavana azy ireny.

ACTUALITÉS

# Relooking du site web du Trésor Public Malagasy

Une version plus ergonomique du site web du Trésor Public vient d'être mise en ligne. Juste à partir de cette page web, tenez-vous informés et découvrez tout sur le Trésor Public Malagasy.



Le site web du Trésor Public est un « work in progress »

Le site web du Trésor Public Malagasy est en constante évolution, l'objectif étant de créer un outil plus informationnel, interactif et accessible à tous. Son design et son contenu ont été renouvelés afin qu'il réponde à l'attente de ses visiteurs et soit à la pointe du développement. Ainsi, outre le remodelage de l'interface ainsi que la revue de l'ensemble de la chartre graphique, une mise à jour des informations techniques et générales concernant les activités et services spécifiques

du Trésor a été effectuée. Par ailleurs, pour plus d'ergonomie, le site offre à tous ses visiteurs un catalogue de fonctionnalités diverses et variées telles que l'espace membres privés, l'espace usagers, l'espace recrutement, l'espace média avec les actualités du Trésor en continu... A rappeler que ce site participe activement à la démarche de modernisation, d'ouverture et de transparence à laquelle s'engage la Direction Générale du Trésor. A consulter pour tout savoir sur le Trésor Public : <http://www.tresorpublic.gov.mg>

▲ Zoely Narindra  
RAKOTONINDRAINY  
Tovo RANDRIAMAHALEO

# La Direction de la Comptabilité Publique poursuivra ses réformes en 2013



Les chefs de postes attentifs à la présentation

Des boxes informatiques et wifi seront installés dans les postes comptables supérieurs. En outre, l'informatisation des postes comptables sera renforcée et atteindra les Perceptions Principales. La dématérialisation sera progressivement mise en œuvre : l'introduction

des cartes électroniques pour remplacer les Chèques Carburants et Lubrifiants (CCAL) commencera dès 2013. Les Trésoreries Générales et les Trésoreries Principales doivent être prêtes pour ces réformes. Ces dernières ont été exposées lors de la réunion des chefs de postes comptables à l'Institut Malgache des Techniques de Planification (IMaTeP) à Ivandry les 5, 6 et 7 novembre derniers. En effet, ces chefs de poste ont été regroupés pour la présentation des résolutions

des comptes publics a été remis sur le tapis. Ces trois jours de réunion, ont été pour les TG/TP présents, une occasion de partager leurs expériences et statuer d'une part sur les travaux à entreprendre en matière de production de comptes fiables et sincères de l'Etat, et d'autre part sur la nouvelle modalité de présentation des comptes de gestion.

▲ Oniaina Saintia F. RAKOTONINDRINA  
Rivolala RANDRIANARIFIDY

Les éléments fondamentaux de la comptabilité publique ont été l'objet du renforcement de capacité d'une trentaine de Contrôleurs et Comptables du Trésor dans les établissements publics du 12 au 16 novembre dernier à l'IMaTeP Ivandry. A l'issue de la formation, les participants ont reçu chacun un certificat.

# Efa mihasalama i Chef Dama



Tao anatin'ny tsiky no nandraisan'i Chef Dama ny ekipan'ny Tahirimbolam-panjakana

Nitsidika an'i Chef Dama teny amin'ny tranononany, teny Andohan'i Mandrozeza ireo mpitantana ny Tahirimbolam-panjakana sy ny Ekipan'ny Gazety Tahiry ny 6 desambra lasa teo. Hita ho efa tena mivoatra ny toe-pahasalamany. Efa manomboka mazava ny fomba fiteniny ary efa afaka mandray tanana izy raha hiarahaba sy hanao veloma, sady efa maharin-doha tanteraka noho ny *kinésithérapie* ataony. Ny ilany havia kosa no mbola tena malemy. Efa miverina be vazivazy sy velontsiky lalandava ny tenany amin'izao ary efa mampianatra *mathématiques* ny zanany mihitsy aza izy indraindray. Zovy tokoa no tsy mahafantatra an'i Chef

Dama raha mbola mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana? Tao amin'ny *Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification (DBIV)* no tena nahafantarana azy na dia efa nitazona *postes comptables* aza izy taloha. Miasa tsy miato na amin'ny ora fisakafoanana atoandro aza. Izay no nampalaza azy. Harerahana be no nahatsentsina ny lalandrany ka tsy ahafahany manohy miasa ankehitriny. Tena voa mafy izy ary tsy afaka nihetsika mihitsy aza tamin'ny voalohany. Mbola eo am-panohizana ny fitsaboana azy ny fianakaviany ankehitriny. Mirary an'i Chef Dama hitombo fahasalamana ny mpiara-miasa rehetra.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

# Ny tenin'ny Tale Jeneraly

## Mirary Asaramanitra sambatra ho an'ny rehetra e !!!



**H**ifarana sahady ity ny taona 2012. Toa tsy hitahita akory nefa maro ny dingana efa sy ny asa vita raha ny antsika eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana Malagasy. Nifanojo tamin'ny fankalazantsika ny fahadimampolo taona rahateo ity taona hifarana ity ka maro ireo hetsika notanterahina na ny teo amin'ny lafiny ara-panatanjahantena na ara-tsosialy na ara-kolontsaina.

Taona nanohizana sy nanamafisana ireo ezaka fanavaozana ny fomba fiasa sy ny toe-tsaina enti-mitantana ny volam-bahoaka koa izany ary maro tokoa ny asa fanavaozana vita na natomboka raha tsy hiresaka afa-tsy ny eo amin'ny fomba fitantanana ny trosa anatiny sy ivelany, ny eo amin'ny fiarovana ny vola na teo amin'ny dingana arahana na teo amin'ny fitehirizana na fivezevena fotsiny ihany asa.

Tsy azo odian-tsy hita koa ny fanamafisana sy fanatsarana ny fanaraha-maso sy ny fanadihadiana ny amin'ny fampiasana ny volam-bahoaka, ny fanarenana sy ny fanavaozana ezaka ireo orinasa ananan'ny Fanjakana petra-bola ary ny fanatsarana ny fomba fiasa nahafahana nanome vokatra tsaratsara kokoa.

Noho isika resy lahatra fa ny fomba sy ny toe-tsaina nentina nitananana ny volam-bahoaka sy ireo harena voajanahary no tena antony nampahantra ny firenena, dia nanomboka ezaka lehibe koa isika dia ny fitaomana sy fampahatsiarovan-tsaina ary fampahafantarana fitsipi-pitondran-tena sy soatoavina voizin'ny Tahirimbolam-panjakana.

Hijoro hatrany ary tsy hihemotra amin'ny fiarovana ireo fitsipi-pitondran-tena sy soatoavina ireo isika eo am-panatanterahana ny asa aman'andraikitra nankinina tamintsika.

Izany indrindra no nametrahana fanamby dimy dia : (i) ny fanamafisana ny fiarovana ny volam-bahoaka amin'ny endriny rehetra sy amin'ny sehatra rehetra; (ii) ny fanatsarana ny tolotra ho an'ireo manana raharaha ato amin'ny Tahirimbolam-panjakana (fanatsarana ny fandraisana, fanafomezana ny fe-potoana fandoavam-bola...) ; (iii) ny fanatsarana ny tontolon'ny asa sy ny fepetra enti-miatrika azy (tontolo, famporisihana...), (iv) ny

fampifanarahana amin'ny toetr'andro ny rafitra, ny lamina sy ny vokatra (fampitaovana kajimirindra, fahafoanam-bainga...) ; (v) ny fametrahana fomba sy toe-tsaina fitantanana mahomby sy mamokatra, madio ary mangarahara amin'ny alalan'ny tatitra sy famakafakana ary fifandraisana eo amin'ny vahoaka sy ny mpitondra.

Efa natomboka ny asa ary efa nahitana vokatra azo tsapain-tanana. Anisan'ny fanoitra lehibe nahafahana nanatanteraka izany ny fiarahamiantana sy ny firaisankinantsika mianakavy.

«Ny akanga maro tokoa, tsy vakin'ambo, ny mita be tsy lanin'ny mamba, izay mitambatra vato izay misaraka fasika ary ny firaisankina no hery».

Mbola lavitra sy sarotra anefa ny dia, mbola mankadiry ny tanjona hotratrarina sy ny ezaka hotanterahina.

Koa mirary antsika rehetra tsy ankanavaka, tsy andraraka ilo mby an-doha, hahaleo, hahalasa, hotafian-Janahary hery sy tanjaka, ho tomady saina, vatana ary fanahy lalandava eo ampiatrehana ny taona 2013 hitsidika tsy ho ela izay rariana tokoa ho taona hifaranan'ny kirizy.

Arahabaina nahatratra ny krismasy ary samy nahatratra ny taona vaovao avokoa!

▲ Orlando ROBIMANANA

## ACTUALITÉS

### La Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI 2013-2017) a été validée



Les acteurs de la microfinance ont été satisfaits

**C**arlton Anosy, 10 décembre 2012. Une centaine de personnes a participé à l'Atelier de validation de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI 2013-2017) pour Madagascar. Suite aux remarques,

observations et suggestions émises par les acteurs et intervenants du secteur lors de la restitution des travaux de formulation du 08 novembre dernier, un nouveau document, objet de la validation a été formulé.

Des résolutions techniques ont été prises pour améliorer la SNFI : (i) l'intégration du Service d'Appui à la Finance Rurale du MINAGRI par rapport aux activités liées aux ajustements du cadre légal de la finance inclusive, (ii) la nécessité d'intégrer les organisations paysannes faitières, les Centres de Services Agricoles (CSA) et le Fonds de Développement Agricole (FDA) dans le Comité Technique de Coordination (CTC) de la SNFI.

D'autres pistes de réflexions ont été avancées et seront au menu des différents comités techniques de mise en œuvre de la SNFI telles

que l'implication de l'Etat dans le financement du secteur de la finance inclusive, les mécanismes permettant à la Banque Centrale de Madagascar de financer les Institutions de MicroFinance, les mécanismes de protection des IMF en matière de recouvrement.

Le document de stratégie a été validé par les participants. Il reste aux différents Comités Techniques de le budgétiser et de le soumettre au Gouvernement pour son approbation avant le lancement officiel de sa mise en œuvre au début de l'année 2013.

A noter que cet atelier a été organisé par la Coordination Nationale de la MicroFinance (CNMF) avec l'appui du Programme d'Appui à la Finance Inclusive PAFIM/PNUD/FENU.

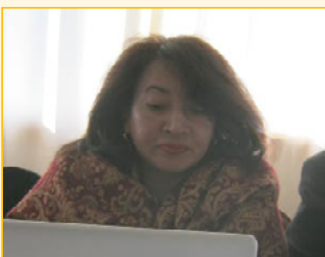
▲ Solofo RAKOTOMAVO

## VAHININTSIKA

# Mpanalanana sy Mpitan-kaontim-panjakana : Tsy maintsy miara-miasa na tsy mitovy hevitra aza indraindray

Didim-panjakana n°2005-003 tamin'ny 04 janoary 2005, andalana faha 24 : «Tsy afa-miaraka ny asan'ny mpanalalana (*ordonnateur*) sy ny asan'ny mpitam-kaontim-panjakana (*comptable*)... Tsy afaka mitana ny andraikitra maha mpanalalana ny olona iray raha mpitan-kaontim-panjakana ny vadiny».

Na mahaleo tena tanteraka aza ny andraikitra maha mpanalalana sy ny mpitan-kaontim-panjakana dia tsy maintsy miara-miasa noho ny fampandehanan-draharaham-panjakana ny tompon'andraikitra amin'izany. Vahinintsika Ramatoa sy Andriamatoa isany Verohanitra LALATIANA HARINOSY, *Chargée d'Affaires* ao Alger sy John Euloge RASOANIRAINY, *Agent Comptable* any Algérie ary Léa RAHOLINIRINA, *Chargée d'Affaires* ao Berlin sy Marcel RABENAIVO, *Agent Comptable* any Berlin. Inona marina ny zava-misy eny anivon'ireny masoivoho any ivelan'i Madagasikara ireny ? (Ndlr : ny *Chargés d'affaires* sy ny *Ambassadeurs* no manao ny asan'ny mpanalalana ka *utilisateurs de crédit délégués* no iantsoana azy ireny)



Verohanitra LALATIANA HARINOSY

«Tokony ho mpiara-miasa akaiky ny mpanalalana sy ny mpitam-kaontim-panjakana»

Inona ny olana mateti-pitranga eny anivon'ny masoivoho raha ny vola no resahina ?

Mila vola ny masoivoho mba hitsinjovana ny fiandrianampirene. Maro ny olana (trano, fanatontosana ny asa, ny olona miasa...).

Manao ahoana ny fifandraisan'ny mpampandao vola sy ny mpitam-bolam-panjakana ?

Indraindray dia manahirana ny fiaraha-miasa. Samy manana ny lalàna mifehy ny mpanalalana izay mitantana ny vola azo sy ny mpitam-kaontim-panjakana ka mila arindra io fiaraha-miasa io. Eo ambany fahiana mivantan'ny mpanalalana ny mpitan-kaontim-panjakana (*le comptable est sous la supervision directe de l'ordonnateur.*)

Mazava ve ny lalàna mifehy ny asa ?

Mazava ny lalàna ary ireo no fototra iasana saingy ny *adaptation* no mampafana fo satria ny zava-misy tsy mitovy. Raha ny fizarana asa dia tsy tokony hampisy disadisa.

Inona no mety ho vahaolana?

Mila mifanome torohevitra sy mifanatona ny mpanalalana sy ny mpitan-kaontim-panjakana mba hampandeha ny raharaha : izay no fiaraha-miasa sy fifamenoana.



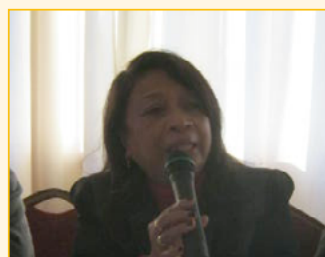
John Euloge RASOANIRAINY

Ny fahataran'ny fahatongavan'ny vola no olana. Mampitaintaina hoe ho tonga ve ny vola, hany ka voatery afa aloha ny fangatahana vola (*demande de fonds*)

Amin'ny maha mpitan-kaontim-panjakana ny tena dia manoro hevitra ny mpanalalana ny tena. Indraindray anefa izy ireny tsy manaiky ka izany no miteraka ny olana. Ny mpitam-bolam-panjakana no mahafantatra ny fepetra rehetra ilaina raha hanao fandania ny mpampandao vola ary efa misy lalàna izany. Indraindray anefa ireny lalàna ireny tsy voaraka.

Tsy haiko izay andraisan'ny mpanalalana ny lalàna fa indraindray io resaka antontan-taratasy fanamarinana fandania-bola io dia tsy mampifandray ny tadin-dokanga.

Tsotra ny vahaolana : rehefa amin'ny lafiny fandania : rehefa tena mandà ny mpanalalana dia voatery izahay mangataka torohevitra avy any amin'ny Foibem-pitondrana.



Léa RAHOLINIRINA

«Mifanaja ary samy manaja ny asany»

Inona ny olana mateti-pitranga eny anivon'ny masoivoho raha ny vola no resahina ?

Ny tsy fahampian'ny vola no olana. Indraindray tokoa mantsy dia tsy mifanojo amin'ny filàna ny sora-bola omena. Ohatra amin'izany ny ao aminay any Berlin : Mbola be ny vola tsy voalao tamin'ny fampiasana *gaz* nefa tsy ampy ny sora-bola ekena holaniana. Manana sora-bola ekena holaniana ho an'ny akanjo izahay, nefa tsy ilaina akory izany satria efa tamin'ny taona 2009 no nisy mpiasa an-trano farany tato aminay.

Manao ahoana ny fifandraisan'ny mpampandao vola sy ny mpitam-bolam-panjakana ?

Misy ny tsy fitoviam-pijery saingy ny fifampatokisana sy ny fifanajana ary ny fifanomezana torohevitra sy fifampizarana traikefa no zavadehibe.

Mazava ve ny lalàna mifehy ny asa ?

Raha ny eo amin'ny fandania-bola dia miresaka hatrany izahay sy ny mpitan-kaonty mba hahafantarana izay mifanaraka amin'ny lalàna. Manao ny asan'ny mpanolo-tsaina ihany koa ny mpitan-kaonty.

Inona no mety ho vahaolana?

Ny fihaonana mivantana toy itony dia ilaina indrindra satria hafa ihany ny mifanatri-maso mba hadinihana ny olana sy ikaroham-bahaolana



Marcel RABENAIVO

Ny sora-bola azo laniana omena ety anivon'ny masoivoho no olana. Misy ireo fandania tsy maintsy atao nefa ny vola voatokana amin'izany tsy ampy.

Raha ny anay manokana dia tsy nahitana olana teo amin'ny fifandraisana : Mifanaja ary samy manaja ny asany na misy aza ny tsy fitovian-kevitra.

Mazava ny lalàna saingy indraindray tsy mifanaraka amin'ny zava-misy any amin'ilay firenena ka mila jerena akaiky izany.

Mila atao mazava avokoa ny toromarika omena ireo masoivoho sy ny mpitan-kaonty eny anivon'izy ireny.

(Ndlr : Araka ny rafitra dia eo ambany fahian'ny mpanalalana ny mpitam-kaontim-panjakana saingy amin'ny asany kosa dia mahaleo tena tanteraka izy. Na ny mpanalalana na ny mpitan-kaontim-panjakana dia fehezin'ny Lalàna 2004-007 sy ny Didim-panjakana 2005-003.

Ny fanamarinana ny fandania-bolam-panjakana no vontoatin'asan'ny mpitan-kaontim-panjakana.)



## INTERNATIONAL

## Association Internationale des Services du Trésor

### La réforme comptable de l'Etat et la gestion de sa trésorerie au cœur des discussions



95 participants venant de 26 pays et de 3 organisations ont été présents lors de ce rendez-vous annuel

**H**ammamet (Tunisie) : 15 et 16 novembre 2012. Lors du VIème Colloque International de l'AIST, deux thèmes d'actualités ont fait l'objet d'échanges d'expériences suivis de débats : La réforme comptable de l'Etat et la gestion de sa trésorerie.

Le Trésor Public Malagasy, à l'instar de nombreux pays, a engagé des réformes pour assurer la qualité de la gestion publique et la transparence de

l'utilisation des deniers publics. Par ailleurs, la crise financière qui touche actuellement les Etats a mis en exergue la nécessité d'assurer une démarche prudentielle de gestion de la trésorerie. Cela consiste à prévoir les moyens nécessaires pour s'adapter au mieux aux besoins de financement et à mettre en œuvre une stratégie qui permet de les garantir sur le long terme et d'assurer à tout moment la continuité financière de l'Etat.

Plusieurs sous-thèmes ont été ainsi abordés, à savoir : (i) les enjeux de la réforme comptable de l'Etat ; (ii) la mise en œuvre des réformes comptables ; (iii) les modèles d'organisation de la gestion de la trésorerie ; et (v) les outils de gestion de la trésorerie.

La Côte d'Ivoire, pays hôte du prochain Colloque a été désignée au poste de Président de l'Association pour un an. Ce fut lors de l'Assemblée Générale des membres de l'AIST qui se tient, comme de coutume, à la suite du colloque.

▲ Haingotiana RAJEMISA

## Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) – Direction Générale du Trésor (DGT) : pour un cadre de coopération formalisé



La DGT de Madagascar et les homologues de la DGFIP du Ministère français de l'Economie et des Finances ont tenu des réunions de travail.

**P**aris, du 19 au 22 novembre 2012. Les rencontres avaient pour objet de discuter du futur cadre de coopération entre les deux institutions.

Si la coopération entre les deux parties date de plusieurs années déjà, elle s'est faite de manière ponctuelle jusqu'à présent. Il est donc prévu de formaliser ce cadre de coopération par un accord à moyen terme, et ce, afin d'avoir de meilleures programmation et coordination des différentes activités à entreprendre. L'on espère pouvoir finaliser cet accord dans les semaines qui viennent et en procéder à la signature.

Par ailleurs, ces quelques jours de travail ont été également mis à profit pour échanger sur les réformes menées au sein des institutions respectives, notamment dans le domaine de la dématérialisation en comptabilité publique et celui de l'audit interne.

▲ Haingotiana RAJEMISA

## Très bientôt, une mission d'évaluation de la performance de la gestion de la dette à Madagascar

**L**es réformes engagées depuis 2012 par la Direction Générale du Trésor en matière de gestion de la dette publique ont débuté par la réorganisation de la Direction de la Dette Publique, qui gère dorénavant la dette intérieure au même titre que la dette extérieure. En effet, la dette intérieure a toujours été considérée comme simple instrument de trésorerie, au cours des années précédentes.

Plusieurs défis restent à relever, dont l'élaboration du cadre réglementaire de la gestion de la dette, actuellement en préparation. La Direction Générale du Trésor a, par ailleurs, exprimé sa volonté de se soumettre au « Debt Management Performance Assessment tool (DeMPA) », qui est un outil de la Banque Mondiale servant à appréhender l'état des lieux de la gestion de la dette publique d'un pays. A ce propos, elle vient d'avoir confirmation que la mission de la Banque Mondiale viendra au pays en mi-janvier 2013 pour réaliser ladite évaluation.

L'évaluation DeMPA met en œuvre une méthodologie faisant appel à une série exhaustive d'indicateurs de performance qui couvrent l'intégralité des fonctions de gestion de la dette contractée ou garantie par l'Etat. Elle identifie les avancées ou les lacunes éventuelles en termes de législation, de capacités techniques, de pratiques et de politique de gestion... Les notes résultant de l'évaluation ne seront pas les plus importantes. Elles serviront de base pour recadrer la gestion de la dette, raison pour laquelle l'initiative est venue de la Direction Générale du Trésor.

▲ Haingotiana RAHANIRAKA

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

## ACTUALITÉS

## Concours au poste d'ACPDC

### La première promotion des Percepteurs Principaux des Finances (PPF 1) a pu participer

**V**ingt candidats, PPF et Contrôleurs du Trésor confondus, ont participé au test de sélection pour la nomination d'Agents Comptables auprès des Postes Diplomatiques et Consulaires (ACPDC) les 3 et 4 décembre 2012. C'est seulement à partir de cette année que les PPF 1 ont pu remplir les critères de sélection : une

durée de service d'au moins 10 ans au sein d'un poste comptable.

Comptabilité de l'Etat, finances publiques, connaissances générales suivi d'un entretien sur les sujets d'ordre professionnel, culturel, linguistique... Telles ont été les épreuves subies à l'issue desquelles 9 candidats ont été

sélectionnés. Leur nomination sera en fonction des postes disponibles pour l'année prochaine. Le cas échéant, ils devront refaire le test pour postuler aux postes à pourvoir à partir de l'année 2014.

## INVITÉE DE L'ÉCONOMIE

**Tantely RAVELOJAONA, Directeur Général des Services Fonciers**

«La partialité des responsables et la corruption handicapent l'accès aux services fonciers, la faiblesse du niveau d'instruction aggrave la situation»

Squattérisations, expropriations, baux divers... Depuis toujours, à Madagascar, de toutes les affaires civiles, les litiges fonciers – les plus complexes d'entre tous les litiges – dominent. Il y a quelques années, à l'annonce que les étrangers peuvent désormais acquérir des terrains, de nombreux Malgaches se sont exprimés contre. Aujourd'hui encore, la terre reste un sujet sensible. Les Malgaches y sont très attachés. Les problèmes fonciers touchent toutes les couches sociales. Tantely RAVELOJAONA, Directeur Général des Services Fonciers éclaire nos lanternes.

**Bulletin TAHIRY : Valeur d'usage, valeur de la propriété. Deux termes qui surgissent souvent en cas de litige foncier. Eclairiez-nous sur ces deux notions.**

**Tantely RAVELOJAONA :** La valeur d'usage tire son origine des droits coutumiers : celui qui exploite le terrain en devient le propriétaire devant toute la communauté, et ce, même sans titre de propriété. La valeur de la propriété n'est effective que lorsque l'attribution définitive du terrain est prononcée par l'autorité compétente : Le droit de propriété est reconnu par un titre, et est définitif et inattaquable. Toutefois, le propriétaire doit faire valoir sa propriété sous peine d'une sanction d'abus de propriété. Il y a également la restriction pour cause d'utilité publique.

**BT : La prescription acquisitive et la prescription extinctive sont-elles effectives à Madagascar ?**

**TR :** Oui. La prescription acquisitive permet de régulariser la situation d'une personne qui a occupé paisiblement un terrain qui n'est pas le sien depuis 20 ans. La prescription extinctive s'applique sur des actes. Exemple, le cas des hypothèques non parvenues à termes ou des jugements rendus par les tribunaux terriers ambulants qui n'ont pas fait l'objet d'une régularisation auprès des services des domaines. La prescription extinctive survient après 30 ans.

**BT : Quid des conflits relatifs à la propriété et droit de jouissance de la terre.**

**TR :** Suivant les expériences et les pratiques, l'ignorance des textes et la négligence des propriétaires sont les principales sources de litiges fonciers. En effet, ces propriétaires laissent d'autres personnes occuper leur terrain pendant longtemps si bien que ces dernières osent prétendre en être les vrais propriétaires.



Mme Tantely RAVELOJAONA, Directeur Général des Services Fonciers

Je précise que les litiges entre les propriétaires indivis d'un terrain ne constituent pas un problème foncier mais plutôt un problème de succession.

**BT : Comment expliquez-vous le fait que les plus pauvres n'ont pas accès au certificat foncier ?**

**TR :** La politique de réforme foncière entamée depuis 2005 s'est, entre autres, orientée vers la Décentralisation de la Gestion Foncière de proximité (au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées). La faible couverture des services fonciers est la première raison de l'inaccessibilité des ménages au certificat foncier. 483 Guichets Fonciers (GF) sont répartis dans les 1 549 communes. La désinformation est également un problème : Nombreux sont ceux qui ne connaissent pas le concept de décentralisation foncière, son fonctionnement et la réglementation en vigueur. Bien des Malgaches, notamment les plus défavorisés, tremblent à l'idée d'entrer dans un bureau. La partialité des responsables administratifs, la corruption caractérisant l'Administration en général sont autant de facteurs pou-

vant expliquer l'absence de motivation des ménages vulnérables. Par ailleurs, la réticence à l'accomplissement des formalités administratives, le paiement des divers frais exigibles ne favorisent pas leur enthousiasme. La faiblesse du niveau d'instruction aggrave la situation. La considération du Certificat Foncier comme une preuve du droit de propriété n'est pas encore acquise à cause de la nouveauté du système. A Madagascar, le coût moyen d'un Certificat Foncier est de 310 000 MGA; ce qui n'est pas à la portée de tous ! Et pourtant, c'est la mesure de sécurisation la plus rapide et la moins coûteuse.

**BT : Et en cas de litige ?**

**TR :** Le problème de coût ne se pose plus en cas de litige sur la parcelle. Les ménages, même pauvres, arrivent toujours à trouver les sommes nécessaires pour régulariser leur situation. Une question est toutefois à soulever : Ces ménages sont-ils vraiment des propriétaires de parcelles ou en sont-ils de simples utilisateurs dans le cadre de métayage ou de fermage ?

**BT : Existe-t-il une politique pour protéger leurs intérêts ?**

Le renforcement de la vulgarisation des textes au niveau des différentes cibles, les différents appuis pour l'amélioration du fonctionnement des GF, le renforcement des actions d'ouverture des GF à travers les communes de Madagascar... Toutefois, une chose est sûre, l'accès à la certification foncière par toutes les catégories de couches sociales notamment les ménages pauvres ne concerne pas seulement les acteurs du Foncier, mais requiert l'intervention de tous les secteurs. Ainsi, il faut une volonté politique certaine pour mieux avancer, pour lutter contre la pauvreté, pour améliorer le niveau de vie des ménages malgaches, pour améliorer leur niveau d'éducation... De leur côté, les Collectivités décentralisées doivent déployer des efforts pour faciliter au mieux l'accès à la certification foncière telle que la réduction des coûts de certification.

**BT : Les Malgaches sont attachés à la terre. Quid du droit des occupants de la terre en cas d'expropriation.**

**TR :** L'expropriation est toujours accompagnée d'une mesure d'indemnisation, conformément à la réglementation en vigueur. L'Administration prévoit, selon sa disponibilité, un site de relocalisation.

**BT : Dans quelles mesures les litiges fonciers sont-ils des freins à la croissance économique ?**

**TR :** A Madagascar, l'acquisition d'un titre foncier est plutôt motivée par le souci de sa propre famille. La croissance économique est conditionnée par les investissements. Or, l'attachement des Malgaches à la terre les rendent réticents quand il s'agit de « donner » la terre aux investisseurs étrangers. La déforestation est également

## INVITÉE DE L'ÉCONOMIE

(suite)

un frein puisque la terre finira par être condamnée, que personne ne voudra s'en approprier. Par ailleurs, les entrepreneurs ne veulent pas se risquer à investir tant que leurs droits sur le terrain ne sont pas garantis et que le statut juridique du terrain n'est pas clarifié.

**BT : Les investisseurs étrangers considèrent généralement comme garantie de stabilité de leurs investissements, l'acquisition de titres fonciers, qu'en est-il du droit malgache quant à cela?**

**TR :** Effectivement, la possession d'un titre est la preuve juridique tangible d'un droit sur un tel ou tel terrain. Toutefois, le droit malgache, en matière d'acquisition de terrain pour les étrangers stipule clairement, que l'appropriation d'un terrain par les étrangers se règle par un contrat de bail (emphytéotique ou simple). En matière de demande de terrain domanial, les investisseurs voulant s'implanter à Madagascar doivent, si le bail leur est accordé, contribuer au développement local du lieu.

**BT : Où en est la sécurisation foncière actuellement ?**

**TR :** C'est la mission principale de la DGSF. Elle s'étend sur toutes les propriétés quel qu'en soit le statut. Parmi les actions prioritaires entreprises, passe en premier lieu la modernisation des Services Fonciers Malgaches (nouvelles structures institutionnelles et organisationnelles par la mise en place de nouveaux Guichets Uniques (GU), de nouveaux locaux de bureau, de nouveaux matériels). Actuellement 26 Circonscriptions sur les 36 existantes sont dotées de GU. En deuxième lieu, l'informatisation des données foncières est encore un travail de longue haleine. L'Etat Malgache a procédé au développement d'un logiciel spécifique MLM (Mada Land Management) pour la gestion des données foncières (littérales et topographiques) et la gestion des processus fonciers (enregistrement des demandes des usagers: Mutation ou inscription, travaux de bornage...). Actuellement, les données foncières auprès de 19 Circonscriptions sont saisies et exploitables sur ce logiciel et les Guichets Uniques sont mis en réseaux pour faciliter les tâches des agents et pour améliorer les services offerts aux usagers. 11 circonscriptions topographiques

sont dotées d'orthophotos. En outre, la DGSF vient de finaliser un autre logiciel qui gère la demande sur les domaines privés de l'Etat. L'objectif dans toutes ces démarches est la dématérialisation des données foncières qui nécessite encore plusieurs étapes comme la refonte des textes quant à la signature électronique, la sécurisation des bases de données contre les piratages ou pertes et surtout la pérennisation de la réforme entamée. L'état alarmant actuel des livres fonciers et des matrices cadastrales, imposent la prise de mesures d'urgence pour accélérer cette informatisation afin de doubler la sauvegarde des droits de propriétés. Au titre de la sécurisation foncière massive, l'opération «Titre vert» lancée en septembre 2009 a permis de créer 75 000 titres fonciers (le rythme annuel de création de titres est de 10 000 en temps normal). L'Etat a pris en charge cette opération et les usagers ont participé à titre symbolique. Des terrains exploités par les paysans de Brickaville et ses alentours aussi ont été sécurisés par l'opération «Titre vert». Afin d'inciter les grands opérateurs malgaches et étrangers à effectuer des investissements dans la sérénité, des sécurisations des terrains à grandes superficies ont été assurées par les services fonciers. Dans le cadre de la décentralisation de la gestion foncière, 96 323 certificats fonciers sont édités depuis le début de la réforme foncière auprès de 547 Guichets Fonciers mis en place.

**BT : Que préconiseriez-vous comme solution juste et pérenne qui allierait protection foncière (la terre aux Malgaches) et promotion des investissements directs étrangers.**

**TR :** La réglementation en vigueur offrent à tous - étrangers et nationaux - l'opportunité d'avoir accès à la terre. Toutefois, aucune loi malgache ne prévoit la cession de terre aux étrangers. Seule la location par contrat de bail renouvelable peut être effectuée. Le contrat de bail est la garantie pour les activités. La promotion des investissements étrangers est primordiale. En effet, faute d'indépendance économique, notre pays a besoin de s'ouvrir au monde et d'avoir des échanges.



Beaucoup de terrains restent sans papiers

**BT : Madagascar possède encore de vastes terrains inexploités, parlez-nous des conditions d'acquisition des terrains domaniaux.**

**TR :** Toute propriété a son propriétaire : Particulier ou Etat. Le mode d'acquisition diffère selon le statut juridique. Pour le terrain domanial, il faut une preuve juridique attestant son appartenance à l'Etat. Si tel est le cas, la procédure de demande peut être engagée. Il faut un repérage préalable du terrain au Service Topographique du lieu. Conformément aux réglementations en vigueur, s'il en ressort l'existence d'un empiètement ou autres clauses d'immobilisation, aucune autre demande ne peut être reçue jusqu'à la clôture de la demande déjà instruite. Si au contraire, le terrain est disponible, la demande d'acquisition peut être poursuivie réglementairement. Le sort de cette demande dépendra des études à effectuer entre autres la descente sur lieux pour constat de l'état d'exploitation, la demande de décision de principe et du mode d'attribution (vente, bail, mise à disposition gratuite...). Une fois ces démarches franchies, l'approbation pourra être effective et le titre délivré au demandeur.

**BT : Le bail emphytéotique de 99 ans est-il toujours appliqué à Madagascar ? Parlez-nous-en.**

**TR :** Le bail emphytéotique est toujours appliqué aussi bien pour les investisseurs étrangers que pour les nationaux. La durée du bail et son renouvellement dépendent de l'importance du projet d'investissement présenté par le(s) bailleur(s). Jusqu'à présent, aucun bail excédant 50 ans n'a été accordé par l'Etat. Seuls les contrats privés sont concernés par le bail emphytéotique de 99 ans. En cas de décès ou faillite du bailleur,

les clauses régissant le bail seront appliquées (résiliation du contrat, succession...). Je note qu'un bail peut être annulé en cas de non paiement de la redevance annuelle (loyer) ou de non exploitation (de tout ou partie) du terrain. D'ailleurs, suivant les textes en vigueur le bailleur n'est pas propriétaire.

**BT : Quelles sont les réformes et les perspectives pour les années à venir ?**

**TR :** Les résultats positifs enregistrés jusqu'à maintenant boostent l'Administration Foncière. La bonne gestion en matière foncier constitue un levier de développement (économique, social, touristique, agricole...). Répondre positivement aux attentes des usagers nous tient à cœur. Plusieurs réformes sont en gestation : l'opérationnalisation des bureaux pilotes (Vakinankaratra, Analamanga, Analanjirofo); la révision des textes régissant le foncier pour adaptation aux besoins du public; le renforcement des capacités des Guichets Fonciers; l'amélioration des services rendus au public; l'expansion des Guichets Uniques; la poursuite de la transparence des procédures domaniales et foncières.

**BT : Quels sont les recours en cas d'occupation d'un terrain titré et borné par une tierce personne ?**

**TR :** Le règlement des litiges dépend du statut du terrain : (i) pour les terrains appartenant à l'Etat, c'est l'Etat lui-même ou représenté par le Tribunal administratif qui règle les problèmes; (ii) pour les terrains privés, le tribunal territorialement compétent est le seul à saisir en cas de litige (faux acte de notoriété par certains héritiers, opposition d'un testament, fausse identité...).

▲ Ony N. RABENANTOANDRO  
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO  
Rivolala RANDRIANARIFIDY

SOSIALY

Ny tera-bao



Nahazo vavy kely iray indray ny fianakaviam-ben'ny Tahirimbolam-panjakana satria dia teraka soa aman-tsara ny 28 Novambra lasa teo, tetsy amin'ny Pavillon Sainte Fleur, HJRA, i Andry Tahiana ANDRIANASOLONJATOVO, zanak'i Tahiry ANDRIANASOLONJATOVO sy Haingonirina mpiasa ao amin'ny *Secrétariat*-n'ny DGT.

**Miarahaba ny ray aman-drenin'i Andry Tahiana ANDRIANASOLONJATOVO nomen' Andriamanitra ny fara ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana Malagasy.**

Ny nisotro ronono



Isabelle Miadanarisoa **RAMAROSON**  
Assistant d'Administration  
PGA Antaninarenina, 34 taona niasana  
Teneur de livre de recettes

Ny 13 martsa 1978 no tafiditra tao amin'ny *Direction des Finances* izy. Nifindra tato amin'ny Tahirimbolam-panjakana ny taona 1980. Voatendry tao amin'ny PGA nony avy eo ary nijanona tao mandrapandehany nisotro ronono. «Manga hatrany ny fiarahana tamin'ny mpiasa. Nampalahelo ahy kosa ny tsy nahazoako *affectation* mihitsy tany amin'ny faha 50 taonako tany», hoy Ramatoa

RAMAROSON. «Torovana be tamin'ny fibatabatana lava ireo *dossiers* maro be mantsy aho tamin'izany». Ny tena nampivavaka azy kosa dia izy tsy mba nampiasa finday mihitsy nandritra ny fotoampiasany. «Samia tody amin'ny fotoana fandehana misotro ronono avokoa, isika amperin'asa», hoy izy.



Timonléon **RAZAFINDRAMIADANA**  
Employé de Service  
PP Ankazoabo, 40 taona niasana

Tao amin'ny *Perception Principale* Ankazoabo no niasan'Andriamatoa RAZAFINDRAMIADANA voalohany, fony izy vao 20 taona ary tsy niala tao mihitsy izy hatramin'ny faha 19 desambra 2012, fotoana

nandehany nisotro ronono. «Tsara avokoa ny fiarahana ary faly dia faly ny tena notahin'Andriamanitra, tsy nisy raha nahazo ka tojo ny faha 60 taona».



Sahondra Nirina Mahazosoa **RAZAFINDRATAVY**  
Assistant d'Administration  
SSOC(Ex Finex), 32 taona niasana

Ny 02 may 1980 no nanomboka niasa tao amin'ny *Sous Ordonnement*-n'ny Faritany izy. Voatendry hiasa tao amin'ny SAF ny taona 1981 hatramin'ny 1985, tao amin'ny *Direction des Programmes et des Contrôles* nandritra ny 10 taona. Nahazo famindran-toerana tao amin'ny *Direction des Opérations Financières* nanomboka ny taona

1995, DRSEFP avy eo ary tao amin'ny *FINEX (Agent de Suivi et de Contrôle)* no namaranany ny fotoampiasany. «Nahafinaritra hatrany ny fiarahana tamin'ny mpiara-miasa. Enga anie ka hanana *esprit professionnel* sy tsiky lava ny mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana rehetra», hoy izy.



Jérôme Rakotomalala **RATOVOSON**  
Employé de service  
PP Tsviry, 36 taona niasana

Iray amin'ireo tsy mba nahazo famindran-toerana koa Andriamatoa RATOVOSON satria tao Tsviry foana izy no niasa nanomboka ny 03 martsa 1976 hatramin'ny 26 desambra 2012.

«Soa hatrany ny fiarahana tamin'ny mpiara-miasa sy ireo *Percepteurs Principaux* miisa dimy lehibeko. Hisaorako ny Tahirimbolam-panjakana nikarakara ahy», hoy Atoa RATOVOSON.

**Mankasitraka sy misaotra ary mitsodrano azy ireto noho ny asa vitany ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana.**

Ny nodimandry



Nodimandry ny alatsinainy 5 ny volana novambra 2012 teo amin'ny faha 49 taonany i Tombo TSIVOANDOZA niasa teto amin'ny *Trésorerie Générale* Mahajanga. Namela mananon-tena sy kamboty 4 mianadahy izy. Marihina fa mbola niasa izy ny maraina ary ny harivaño andro io izy no

nindaosin'ny fahafatesana. Efa narary nandritra ny 3 taona izy nefa tsy nataony sakana tamin'ny asany izany ary mbola nampivavaka azy aza ny fahatongavany aloha be tao am-piasana. Olona tsotra i Tombo, tia vazivazy ary tsy mba nanana olana tamin'ny fifandraisana tamin'ny mpiara-miasa aminy.

▲ **Norosoa ANDRIAMANAMPISOA**

*Mankasitraka sy mahatsiaro azy noho ny asa vitany ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana sy ny mpiara-miasa tamin'ny rehetra. Mankahery sy manohana hatrany ny fianakaviany*

▲ **Nangonin'i Yves RAKOTO**

## ACTUALITÉS

## SOAVOANIO, l'exemple type de la réussite de la politique de réforme de la gestion des sociétés à participation de l'Etat menée par le Trésor Public.

Dans le cadre de sa politique de réforme concernant la gestion des sociétés à participation de l'Etat, le Trésor Public impose désormais pour le redressement des entreprises en difficulté où il est actionnaire, la réunion d'un certain nombre de conditions. L'entreprise en question doit, avant tout, faire l'objet d'enjeux économiques et sociaux importants pour sa région. En outre, le Trésor Public exige qu'un plan de redressement objectif et réalisable soit mis en place. Ce plan de redressement doit ensuite être mis en œuvre par des dirigeants de confiance, dotés de capacités techniques et de volonté ferme de redresser la société. Enfin, dernier critère, mais non des moindres, le Trésor Public insiste sur le fait qu'aucune immixtion politique ne devrait interférer dans la gestion de l'entreprise en question. Ces conditions réunies constituent pour le Trésor Public un gage de la pérennité, de l'efficacité et surtout de l'efficience du processus de redressement.

### SOAVOANIO : Succès du processus de redressement

Suite à une analyse approfondie de la situation de SOAVOANIO en 2010, le Trésor

Public a été convaincu de la nécessité d'appuyer la société dans son redressement. En effet, depuis quelques années, SOAVOANIO était en proie à des difficultés financières chroniques, résultat des effets conjugués du vieillissement des cocotiers, de la vétusté du matériel de production, de l'insuffisance de fumures, des cyclones et de l'absence de renouvellement des plantations. L'enjeu est de taille puisqu'au sein de la Région SAVA, SOAVOANIO (i) génère 900 emplois permanents, hormis les emplois induits en amont et en aval de ses activités, (ii) exploite 4 776 Ha de cocoteraie, (iii) dispose d'un centre médical, et de plusieurs infirmeries et écoles.

La relance des activités de SOAVOANIO a donc fait l'objet d'actions de redressement mises en place sur l'initiative du Trésor Public, actionnaire à 79,4% des parts sociales. Ces actions ont porté sur plusieurs points tels que : (i) un changement de dirigeant opéré par les organes de gestion de la société, (ii) la mise en œuvre d'un plan de relance, et (iii) une injection de fonds d'un montant de 2 890 millions MGA. Le résultat des mesures prises est sans appel, car entre 2010 et 2011, la production a doublé, de même que le



Fin 2012, la production atteint 11 millions de noix de coco

chiffre d'affaires; et SOAVOANIO renoue de nouveau avec les bénéfiques. Le Trésor Public suit l'affaire de très près.

La réussite du processus de redressement de SOAVOANIO conforte le Trésor Public dans sa démarche. Il espère également faire de même pour les quelques autres sociétés à participation de l'Etat objet de relance, telles que SECREN et Air Madagascar.

▲ Tojo Hasina RAKOTOSALAMA  
Rivolala RANDRIANARIFY

## Clôture de la formation sur SYGADE 6



Les agents de la BCM et de la DDP ont été formés

La cérémonie de clôture de la formation des utilisateurs de SYGADE 6 s'est tenue ce 30 novembre 2012 dans les locaux de la Banque Centrale de Madagascar. Cette formation a vu la participation de dix agents de la Direction de la Dette Publique et de douze agents de la Banque Centrale de Madagascar (BCM).

Il est à rappeler que SYGADE 6 est le logiciel de gestion et d'analyse de la dette dernièrement développé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

La BCM et la Direction Générale du Trésor l'ont acquis en début de cette année 2012 sur financement conjoint. La formation des utilisateurs a été assurée par la CNUCED même. Dans ce cadre, une première mission a été réalisée à Genève en février 2012 pour la conversion du SYGADE 5.2, outil précédemment utilisé pour la gestion de la dette, en SYGADE 6. Le reste du renforcement de capacité a été réalisé à Antananarivo.

Ainsi, au mois de mars 2012, les utilisateurs se sont appropriés des menus du SYGADE 6. Il s'agit des fonctions d'enregistrement, des fonctions opérationnelles et des fonctions de contrôle. Le mois de juillet 2012 a été consacré aux fonctionnalités avancées du SYGADE 6 touchant aux modalités de calcul de plusieurs éléments de la dette et de divers ratios, ainsi qu'à la production des états de sortie. La formation du mois de novembre avait pour finalité le traitement de quelques aspects d'analyse de la dette ainsi que la sortie du premier numéro du bulletin statistique de la dette, dont la présentation officielle s'est faite ce 30 novembre 2012. Dorénavant, la sortie de ce premier numéro déclenchera la sortie régulière du bulletin statistique de la dette. La CNUCED a remis aux 22 participants les certificats attestant leur capacité de manier ledit logiciel.

▲ Haingotiana RAHANIRAKA

## Le bulletin statistique annuel de la dette du secteur public de Madagascar

Le premier numéro du bulletin statistique de la dette présente la situation de la dette aussi bien extérieure qu'intérieure de Madagascar au 31 décembre 2011. Il contient 25 tableaux et deux graphes, représentant les données de la dette extérieure des cinq derniers exercices et de la dette intérieure de 2010 à 2011. Le bulletin fait apparaître des indicateurs d'analyse et divers ratios obtenus par intégration de données macroéconomiques. Les tableaux et graphes sont assortis de commentaires sommaires pour faciliter la compréhension.

Dans ce premier numéro, les Bons du Trésor par Adjudications (BTA) sont les seules dettes intérieures prises en compte, en tant qu'unique titre de créance émis sur le marché. A terme, les données sur les prêts rétrocédés, feront partie du bulletin. Il en est de même de la répartition des allègements, qui font partie de la dette extérieure, et qui n'est pas encore dans ce numéro.

Bien que le contrat avec la CNUCED ait été la confection d'un bulletin numéro zéro, l'objectif a été surpassé, et le bulletin numéro un est sorti. Cette situation est garante de la fiabilité des informations figurant dans ce premier numéro.

Le Bulletin a vocation d'être affiné au fil des années. Toutefois, les informations que ce premier numéro contiennent pourront déjà être utiles aux différents intervenants de la chaîne de la gestion de la dette. Elles peuvent également servir d'outils de décision aux acteurs économiques et aux investisseurs.

ECHOS DE LA CÉLÉBRATION DU 50<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

Un événement haut en couleur à Mahajanga

Cette fois-ci, c'est au tour de la Cité des Fleurs – Mahajanga – de célébrer le cinquantenaire du Trésor Public Malagasy. Les TG Maintirano, Antsohihy et Maevatanana ont fait le déplacement jusqu'à Mahajanga pour fêter le grand événement. Comme à chaque fois, le Directeur Général du Trésor ne cesse de transmettre le message et de faire connaître les valeurs du Trésor : La pauvreté de Madagascar est le résultat de 50 années de mauvaise gouvernance. Désormais, nous allons mettre à profit nos compétences, nos connaissances, nos ressources. Notre défi est de faire une meilleure gouvernance financière. Comme de coutume, activités sportives et culturelles étaient au programme. La bonne ambiance était toujours au rendez-vous. Tour d'horizon à Mahajanga ...

▲ Pages réalisées par Yves RAKOTO, Oniaina Saintia F. RAKOTONINDRINA, Iako M. RANDRIANARIVELO

Activités Sportives : L'équipe de la RGA et de la DGT ont remporté les coupes

Les matchs de foot à 7 et de basket-ball mixte ont été au programme à Mahajanga. L'équipe de la RGA a remporté la victoire contre l'équipe de la Star de l'Est avec un score de 1 à 0 pour le foot à 7. Cette finale a été précédée d'un match de gala confrontant l'équipe du staff de Tana avec la participation active du Directeur Général du Trésor, du Directeur de la Comptabilité Publique et du Payeur Général d'Antananarivo, et l'équipe du staff de l'Ouest. Un match qui s'est terminé avec un score de 0 à 0.

Pour ce qui est du basket-ball, les deux équipes finalistes (DGT et Finances Mahajanga) ont fait match nul avec un score de 53 à 53. L'équipe de la DGT l'a remporté après un lancer franc avec un score de 1 à 0.

Par ailleurs, une marche matinale avec les retraités de la TG Mahajanga a été prévue mais celle-ci n'a pas pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Un match amical de volley-ball s'est également tenu entre l'équipe de la gendarmerie Mahajanga et l'équipe du Trésor. Ce dernier s'est incliné : trois sets à un.



Les joueurs ont donné le meilleur d'eux mêmes pendant les matchs



Le personnel de la TG Maevatanana et de la TG Antsohihy en pleine parade



La TG Mahajanga s'était bien organisée pendant toutes les festivités

Onja Tinondia a encore fait survolter le public



Les capitaines des équipes championnes (Foot et Basket-ball) ont reçu chacun leurs coupes



Les supporters sont venus nombreux lors de la finale de foot au Stade Rabemananjara



Le DGT et les TG se sont donné la main pour trancher le grand gâteau

ECHOS DE LA CÉLÉBRATION DU 50<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE



L'exposition à la CCI a attiré l'attention des visiteurs



L'ambiance est, comme toujours au rendez-vous



Un air connu... et tout le monde en piste



Une journée de détente au Camping Land à Amborovy (délégation Antananarivo)

Conférences :

Des problématiques propres à chaque TG abordées

Malgré le mauvais temps, la série de conférences a captivé les invités présents. Les TG Mahajanga, Antsohihy, Maevatanàna et Maintirano ont chacun exposé la gouvernance au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD): les manques à gagner sont énormes.

Le budget annexe de la Commune Urbaine de Mahajanga, un cas unique à Madagascar. Renforcement du professionnalisme dans la gestion des trois grands marchés de Mahajanga (Marolaka, Mahabibo et Tsaramandroso) et individualisation des recettes des marchés pour les affecter en priorité à leur entretien. Tels sont les objectifs de la mise en place du budget annexe des marchés à Mahajanga, explique Lydia MANANTENA, Trésorier Général. Jusqu'à présent, note-t-elle, une incohérence entre les objectifs fixés et la priorisation des dépenses a été constatée. En effet, plus de la moitié des recettes du budget annexe est transférée au budget principal, aucune dépense n'a été engagée pour l'entretien des marchés et la remise des percepteurs n'est pas prévue dans le budget. En matière de recette, un manque à gagner de 198 588 800 MGA (arriérés et écarts entre perceptions et versements effectifs) a été constaté (situation au mois d'août 2011). Afin de remédier à ces failles, le système de contrôle a été renforcé. Les frais de personnel (y compris les remises des percepteurs et des régisseurs) sont des dépenses obligatoires. Le budget annexe doit être doté d'un ordonnateur secondaire et le Département des Marchés sera doté d'un poste de travail chargé de traiter les dossiers des dépenses. Enfin, le budget annexe sera priorisé dans l'affectation des résultats budgétaires.

Antsohihy est un grenier de Madagascar. C'est ainsi que Léa Julia KALO HARITIANA, Trésorier Général a décrit la région, avec raison d'ailleurs : elle est caractérisée par un rendement de 2,84 tonnes/ha pour la production rizicole, 13,59 tonnes/ha pour la production de manioc, 3 tonnes/ha pour l'igoinon, 2 500 000 têtes de bétail, 10 000 litres de miel par an, 5 777 tonnes de produits halieutiques. La Région Sofia, à elle seule peut assurer largement la satisfaction des besoins locaux et peut également approvisionner les autres régions. La production est toujours en hausse et le marché est dynamique. Pourtant, les CTD locales ne profitent pas financièrement de cette situation. A titre d'exemple, le TG soutient que des ristournes de l'ordre de 900 000 000 MGA par an peuvent être perçues avec une commercialisation de seulement 25% de cette production rizicole. Actuellement, elles



La série de conférences a réuni du monde à l'Hôtel de Ville

Le prélèvement sur les bovidés constitue actuellement une ressource en perspective pour la Région Melaky. Le TG Maintirano, Mampionona RASOLONJANAHARY, lors de son intervention a souligné l'importance des boeufs dans sa région : Conditions favorables à l'élevage, intérêts économiques, financiers et culturels, possibilités de recettes pour les CTD et donc de réinvestissement. Le nombre de bovidés dans la Région Melaky est évalué à 599 000 têtes (CREAM, 2009). En 2011, la TG a encaissé au titre de prélèvement sur bovidés plus de 170 millions MGA pour la Commune et plus de 113 millions MGA pour la Région. Le principal problème de la région est l'insécurité, note le TG, ce qui fait baisser progressivement les recettes. La sécurisation s'impose, puisque le secteur est promu à un avenir meilleur.

atteignent tout juste 39 000 000 MGA par an, soit un manque à gagner annuel de 861 000 000 MGA. Les quittances « Be loha » sont monnaies courantes: Les percepteurs ne versent que 4% des recettes collectées, soit des manques à gagner de 2 095 500 MGA (entre le 15 août et le 7 septembre 2012). La conclusion est simple : La Région Sofia est riche mais appauvrie par les mauvaises pratiques. Des mesures ont été prises : barrières économiques, rapprochements des informations (quittances originales et souches)... et d'autres solutions sont proposées entre autres les sensibilisations, les sanctions...

Jean Baptiste RANDRIANANTENAINA, TG Maevatanana a traité un sujet à polémique : Lor. (Cf Chronique p.3 de cette édition).



Pierrot ANDRE, DG CCI Mahajanga

« Nahafinaritra sady nilamina tsara ny fizotry ny fankalazana. Maro ireo zavatra nahaliana, nahaizana ny tantaran'ny Tahirimbolam-panjakana ireo fampirantiana sy lahateny nifandimbiasana. Je souhaite bon vent au Trésor »



Ida RANDRIAMANGAMALALA, Présidente Tribunal Financier Mahajanga

«Zava-dehibe tokoa ny fampahafantaran'ny Trésor ny tantarany, ny dingana nodiaviny ary ny tanjony. Hita taratra ny firaisankina, ny fiaraha-mientan' ny mpiara-miasa. Hihamatotra hatrany, ao anatin'ny bonne gouvernance, anie ny fiaraha-miasan'ny Fitsarana ara-bola sy ny Tahirimbolam-panjakana. »



Aristide RAKOTOARIMANANA, Informaticien TG Mahajanga,

«Tsara ny fankalazana teto Mahajanga. Mitombina ilay teny fanambin'ny Tahirimbolam-panjakana manao hoe : Mitoetra, mivoatra, mibanjina ny ho avy. Tsara be koa ireo fandaharan'asany izay mikendry ny hampivoatra ny efa misy ».



Ramatoa Florence sy Ramatoa Céline, Mpiasan'ny TG Mahajanga nisotro ronono

«Faly tokoa izahay satria tsy nohadinoin'ny Foibem-pitondran' ny Tahirimbolam-panjakana ny fisianay mpiasa nisotro ronono. Mahavelombolo koa ny mahita ny firaisankinan'ny mpiara-miasa ».

AKON'NY FARITRA

PP MIDONGY ATSIMO

Ahitam-pivoarana na saro-dalana aza



Hihamaivana ihany ny asan'ny Percepteur Principal



Toy izao ny fijaliana rehefa fotoam-pahavaratra

**H**o vita amin'ny volana janoary 2013 ny trano vaovaon'ny Perception Principale any Midongy Atsimo. Araka ny vaovao nampitain'Andriamatoa Nicolas RAZAKATSARA, Percepteur Principal any an-toerana dia eo ampametahana ny tafo izy ireo amin'izao fotoana izao. Marihina fa efa misoratra amin'ny Tahirimbolam-

panjakana ny tany nanorenana izany trano izany. Tafiditra ao anatin'ny fandaharan' asan' ny Foibem-pitondran' ny Tahirimbolam-panjakana ny fametrahana trano manara-penitra any amin'ireny toerana tena lavitra sy saro-dalana ireny mba hiarovana ny volam-bahoaka sy hampazoto ny mpiara-miasa any amin'ireny faritra ireny.

Mirefy 94 km ny lalana mampitohy an'i Vangaindrano sy Midongy Atsimo. Mampijaly ny mponina any an-toerana ny faharatsian'ny lalana satria maharitra 12 ora ka hatramin'ny 16 ora ny analana izany lalana izany, indrindra amin'izao fotoam-pahavaratra izao. Sarotra ny *approvisionnement* mandritra ny fotoana mahabetsaka ny orana. Noho izany dia efa nahita vahaolana maharitra hanamorana izany ny Trésorier Général Farafangana. Nampitomboina koa ny isan'ireo mpitandro filaminana miaro ny fitaterana vola. Manala fahasahiranana ireo PP izany satria tsy mandeha an-tongotra mibaby ny vola amin'ny halaviran-dalana 80 km intsony ohatra ny PP any Befotaka. Efa azo ihany koa ny *moto* roa ho an'ny PP Befotaka sy Midongy Atsimo ary efa naterin' ny *Service Administratif et Financier* any an-toerana.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

SEHATRA IFAMPIZARANA

Ny KARBONETRA na ny *bicarbonate de soude* (tohin'ny)

**Manamaivana ny fanaintainan'ny vavony :** Karbonetra 1 sotrokely, atao anaty rano iray vera , sotroina miadana.  
**Manala angadrano:** afangaro amin'ny *Shampooing* ny karbonetra 1 sotrokely ary kosehina tsara amin'ny hodi-doha. Sady maivamaivana ny volo no afaka ny angadrano.  
**Manadio tarehy :** karbonetra 3 soto lehibe + rano 1 soto lehibe no afangaro ary ahosotra amin'ny tarehy. Avela hilona 10 minitra dia akobana tsara, mihamazava sy malama ny volon-koditra sady ho afaka mory.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

BLAGUES



Chez le Psychiatre

Lors d'une visite dans un asile psychiatrique, un ministre demande au directeur : quel est le critère qui définit la guérison d'un patient ?  
 - Eh bien, dit le directeur, nous remplissons une baignoire, nous proposons une petite cuillère et une tasse à thé, et nous demandons au patient de vider la baignoire.  
 - Je comprends... Une personne normale choisit la tasse, parce qu'elle est plus grande.  
 - Non! Une personne normale tire le bouchon de la baignoire.

▲ Recueillis par Tolotra RAOILIJON

SUDOKU

N° 25

	1	6		3		4	8	
4			1	5	8			6
	5			2				1
		8		9		6		
7			8		5			2
		2		4		1		
	7			8				6
6			2	7	3			4
	2	4		6		8	3	

VALIN'NY N° 24

3	6	8	5	9	2	1	4	7
2	5	1	6	4	7	3	8	9
4	9	7	8	1	3	2	5	6
8	4	9	2	5	1	6	7	3
6	2	5	3	7	4	9	1	8
1	7	3	9	8	6	4	2	5
5	3	2	1	6	8	7	9	4
9	1	4	7	3	5	8	6	2
7	8	6	4	2	9	5	3	1

- Directeur de Publication**  
Orlando ROBIMANANA
- Rédacteur en Chef**  
Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL
- Rédacteur en Chef Adjoint**  
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO
- Comité de Rédaction**  
Jean Noël RANAIVOSON  
Haingotiana RAJEMISA  
Mbolatiana RAMAMONJISOA  
Hanitra RANDRIANIRINA  
Naomi RAVONIRINA
- Zoely Narindra RAKOTONINDRAINIA  
Rivolala RANDRIANARIFIDY  
Yves RAKOTO  
Jean Damascène RABEHOAVY  
Landy ANDRIAMIALIZAFY  
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA  
Haingotiana RAHANIRAKA  
Ony Nandrianina RABENANTOANDRO  
Mbolatiana ANDRIAMANALINA  
Tolotra RAOILIJON  
ANDRIANJAZA  
Valérie RAKOTOSON  
Oniniaina Saintia F. RAKOTONINDRINA
- Infographiste/P.A.O.**  
Iako M. RANDRIANARIVELO  
Tojo RASOAHOBY

**Adresse**  
 Porte 311, Ministère des Finances et du Budget  
 Antananarenina, 101 Antananarivo  
 e-mail : tahirytresor@yahoo.fr – Tél. : 22 276 14  
 Imprimé en 1 400 exemplaires